

# Conditions de vente du stage



---

## Stage Découverte MULTI-PECHES du 7 au 12 juillet 2014

### Intervenant :

Sébastien PALIER, Moniteur Guide de pêche agréé, Diplôme DDCS - BPJEPS N°08507ED0020  
Adhérent à la Fédération Française des Moniteurs-Guides de pêche



### Le stage :

Le stage est destiné à un maximum de 6 enfants de 9 à 14 ans.

Le stage ne comprend pas d'hébergement, excepté le vendredi soir sous tente (prévoir un sac de couchage et un tapis de sol pour ceux qui voudront dormir; si ça ne mord pas !!)

Le stage ne prévoit pas le repas du midi (Prévoir pour chaque jour son pique nique pour le midi et sa boisson)

Le stage prévoit le « 4 h » et le repas du vendredi soir au bord de l'eau. Les parents sont invités à apporter le petit déjeuner le samedi 14 à 10 h afin de le prendre tous ensemble pour clôturer le stage.

**Transport :** Le stage prévoit le transport des enfants sur les lieux de pêche. Un point de RDV sera fixé à Lairoux. Suivant la localité de résidence des enfants, un ramassage en voiture pourra être effectué par l'encadrant. Le transport est offert et n'entre pas dans le coût du stage.

**Météo :** Lors de conditions météorologiques défavorables (crues, orage, vent violent....) le moniteur se réserve le droit d'annuler l'animation ou de la remplacer par une animation en salle.

**Matériel :** Le matériel ainsi que les appâts et amorces sont fournis par le moniteur. Cependant, toute canne, moulinet ou autres matériels (hors consommables) dégradés lors de l'animation devront être remboursés au moniteur sur la base de la valeur de remplacement de l'objet neuf. Le matériel de camping (tente) sera également fourni. Le stage comprend la fourniture de la carte de pêche.

### Assurance :

Le moniteur-guide de pêche certifie avoir souscrit à une assurance RC.

Le moniteur-guide se dégage de toutes responsabilités concernant la perte ou la casse de tout effet personnel appartenant aux enfants (matériel de pêche, bijoux, téléphone, lunettes, appareil photo, vêtement....).

### **Règles de sécurité**

Venir avec un équipement adapté à l'activité et au temps (vêtement, chaussures, lunettes de soleil, chapeau, boisson, goûter). Le stage comprend une après-midi de pratique du float tube. L'enfant devra être équipé d'un maillot de bain, d'une serviette et d'un rechange.

Respecter la distance de sécurité par rapport à l'eau imposée par le moniteur..

Avoir une attitude prudente (ne pas courir, sauter, crier).

Appeler le moniteur en cas de problème (nœuds, accrochage....)

Lors de déplacements : Accrocher l'hameçon à la canne (anneaux ou élastiques); la pointe de la canne doit être dirigée vers le ciel; tenir informé les autres de sa présence.

Vérifier lors de chaque lancer que personne ne soit derrière.

En cas de fatigue, le temps de faire une pause, le matériel doit être remis au moniteur.

Toutes ces consignes seront rappelées aux jeunes en début de séance

Le moniteur-guide s'engage à disposer de tout le matériel de sécurité nécessaire à l'encadrement de la pêche de loisir (Bouée, trousse de secours).

### **Participation aux frais et conditions de vente :**

Pour le stage de 6 jours, du lundi 7/07/2014 10h au samedi 12/07/2014 11 H (Cf programme), une participation de 320 € est demandée par enfant. Un versement d'arrhes est demandé à la hauteur de 30 % du montant du stage soit 96 €. Ces arrhes ne seront pas remboursées après inscription, si les parents informent de la «non participation» de leur enfant après le 9 juin 2014. **Le règlement, sous la forme d'un chèque libellé à l'ordre de Sébastien PALIER, sera transmis par voie postale en même temps que la fiche d'inscription, au 17 rue océane 85400 LAIROUX.**

### **Autres conditions :**

Les parents devront fournir une autorisation de participation au stage, une autorisation ou non de prise de vue de son enfant (photo), ainsi que tous les éléments nécessaires à connaître pour la bonne santé de l'enfant (allergie,..).